



**Communiqué**

*Le retard salarial du secteur public s'est encore accentué cette année*  
**Une situation intenable qu'il faut changer, croit le Front commun**

Montréal, le jeudi 26 novembre 2009. - Pour le Front commun SISP–CSN–FTQ, le rapport 2009 rendu public ce matin par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) présente un tableau affligeant des retards dans la rémunération des employés des secteurs public et parapublic et confirme la justesse et le réalisme des revendications portées par les 475 000 employés et employés de l'État.

L'enquête de l'ISQ démontre que les salaires versés dans la fonction publique et dans les réseaux de la santé et de l'éducation sont inférieurs de 8,7 % à ceux versés dans les autres secteurs de l'économie, pour des emplois comparables. Cet écart salarial s'élargit d'année en année : l'ISQ chiffrerait le retard du secteur public à 7,7 %, l'an dernier. Le secteur public a donc perdu du terrain au cours de la dernière année, et ce, malgré la récession qui a été source d'appauvrissement pour de nombreux salariés du secteur privé. Par rapport aux salaires versés dans les entreprises syndiquées du secteur privé, le retard du secteur public s'élève à 12,4 %.

### **Les avantages sociaux**

L'étude de l'ISQ montre également que les avantages sociaux consentis aux employées et employés de l'État sont équivalents à ceux octroyés aux autres salariés québécois. Au chapitre de la rémunération globale (lorsqu'on prend en compte les avantages sociaux et les heures de présence au travail en plus des salaires), le retard du secteur public, en 2009, se chiffre à 3,7 % par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois. Là aussi l'écart s'est creusé puisqu'il s'établissait à 2,9 % en 2008.

Les professionnelles et professionnels, techniciennes et techniciens ainsi que les employées et employés de bureau du secteur public accusent tous un retard salarial se chiffrant à environ 9 % par rapport aux comparables dans les autres secteurs alors que chez les employées et employés de service, les salaires sont jugés équivalents.

Chez les ouvriers, les salaires versés dans le secteur public accusent un retard d'en moyenne 28,9 % par rapport à ceux versés dans les autres secteurs de l'économie pour des emplois comparables. Pour le Front commun, ce constat déplorable milite pour la mise en place d'un comité de travail paritaire sur les effets de cet écart et les problèmes particuliers à cette catégorie d'emploi, une des revendications portées par les salariées et salariés de l'État.

### **Un retard salarial troublant**

Des 76 titres d'emplois du secteur public étudiés par l'ISQ, pas moins de 56 accusent un retard salarial, soit près des trois quarts. L'étude de l'ISQ démontre également que c'est toute la structure salariale de l'État qui est en retard puisque ni les salaires d'entrée ni les salaires maximums prévus aux conventions collectives du secteur public ne sont concurrentiels. Dans les catégories rémunérées sur la base d'échelles salariales, les maximums normaux dans le

secteur public sont inférieurs à ceux des échelles des autres salariés québécois, ce qui signifie que les écarts ne pourront jamais être comblés. Pour certains titres d'emplois, le salaire au sommet de l'échelle dans le secteur public est inférieur au salaire d'entrée normalement versé dans les autres secteurs de l'économie.

Par ailleurs, dans une autre section du rapport, l'ISQ indique que, de 1996 à 2009, le pouvoir d'achat des salariées et salariés de l'administration québécoise, en excluant l'équité salariale, s'est détérioré de 3,2 %, tandis qu'il s'appréciait de 9,2 % dans le secteur privé.

### **Des revendications justes et réalistes**

« Les conclusions présentées par l'ISQ ce matin montrent hors de tout doute que les revendications salariales du Front commun sont pleinement justifiées et réalistes. Il est grand temps d'entreprendre un virage et de rémunérer les travailleuses et les travailleurs de l'État à leur juste valeur », a réagi la porte-parole du SISP, Régine Laurent, en conférence de presse, jeudi.

« Les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur public s'étendent maintenant à presque toutes les catégories d'emplois. Les besoins en main-d'œuvre sont criants, mais les postes disponibles dans les réseaux sont de plus en plus difficiles à combler. Pour assurer l'avenir de nos services publics, il faut trouver les moyens d'attirer la relève et de retenir les travailleuses et travailleurs plus expérimentés, et cela passe en bonne partie par des salaires plus concurrentiels », de souligner le vice-président de la CSN, Louis Roy.

« Nous souhaitons que la présente ronde de négociation se conclue dans les meilleurs délais par une entente négociée qui permettra de donner un peu d'oxygène à nos services publics. Considérant l'ampleur des défis que nos services publics devront relever au cours des prochaines années, nous attendons du gouvernement qu'il s'assoie avec nous pour mener des négociations diligentes et de bonne foi », a, pour sa part, rappelé la porte-parole de la FTQ, Lucie Levasseur.

### **Hausses salariales**

Le Front commun revendique des hausses de salaires de 2 % par année afin de protéger le pouvoir d'achat des salariées et salariés. De plus, les syndicats veulent entreprendre un rattrapage salarial afin de rendre les salaires versés dans le secteur public plus concurrentiels. À cet égard, le Front commun demande un rattrapage salarial annuel de 49 cents l'heure, en moyenne, ce qui équivaut à 1,75 % du salaire moyen.

Le Front commun regroupe 475 000 personnes salariées des services publics. Il s'agit des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement, et de tous les travailleurs et travailleuses syndiqués des réseaux de la santé, de l'éducation et de certains organismes gouvernementaux. Le Front commun est formé du SISP (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), de la CSN (FSSS, FEESP, FNEEQ, FP) et de la FTQ (SCFP, SQEES, SEPB, UES).

### **Pour information :**

Marjolaine Perreault, SISP, (514) 235-5082

Jean-Pierre Larche, CSN, (514) 605-0757

Mélanie Malenfant, FTQ, (514) 705-0298